

Société d'Histoire Tille-Ignon



Décembre 2023

LETTRE D'INFORMATION n° 57



*La Société d'Histoire Tille-Ignon
Vous présente
ses meilleurs vœux, surtout de santé
pour l'année 2024*

Société d'Histoire Tille-Ignon

Siège social : Communauté de communes, COVATI

4 Allée Jean Moulin BP 16 21120 Is-sur-Tille

Site internet : <https://www.histoire-tille-ignon.fr>

ADHÉSION à L'Association bourguignonne des sociétés savantes

Nous avons été sollicités pour adhérer à « l'Association bourguignonne des sociétés savantes », notre demande d'adhésion a été acceptée le 21 octobre 2023, lors de l'assemblée générale de l'ABSS à Langres.

Qu'est l'ABSS ?

L'Association bourguignonne des sociétés savantes (ABSS) est une fédération d'associations de recherche, orientée vers l'histoire, l'archéologie, la géographie, les sciences, les arts et les lettres. Elle regroupe actuellement 53 sociétés réparties sur les départements de la Côte-d'Or, de la Nièvre, de Saône-et-Loire, de l'Yonne et, pour des raisons historiques, trois ont leur siège en Haute-Marne et dans l'Ain.

Que pouvons-nous attendre de l'ABSS ?

Son rôle est d'aider les sociétés à harmoniser leurs activités et à échanger des informations. Pour remplir cet objectif, elle diffuse un bulletin d'information, la « *Lettre de la Bourgogne savante* », propose un agenda en ligne, fait la publicité des ouvrages édités par les sociétés et organise un colloque annuel.

Le site internet de l'ABSS est le lien le plus immédiat entre les sociétés savantes et l'ABSS. Il est conçu également comme une vitrine de toutes les activités savantes en Bourgogne. Il comporte notamment un agenda qui se fait désormais l'écho des nombreux événements organisés par les sociétés membres

Il est accessible à l'adresse « <https://www.bourgogne-savante.fr>. »
Cette adhésion permettra-t-elle d'avoir, pour la SHTI, de nouveaux membres, de nouveaux auditeurs à nos conférences ou de nouveaux lecteurs de nos publications ?



La société d'Histoire Tille-Ignon était présente à la fête de la truffe et des papilles le samedi 14 octobre 2023 à Is-sur-Tille.

Quelques ouvrages ont trouvé lecteurs.

La SHTI sera également présente :

Dimanche 3 décembre : Au marché de Noël à Is-sur-Tille.

Venez nous y rencontrer !

BULLETIN D'ADHÉSION 2024

Remplissez la fiche en dernière page et envoyez-la avec votre chèque :

La cotisation pour l'année 2024 est fixée à :

23 euros pour les adhérents habitants sur le territoire de la COVATI

(Communauté de communes des Vallées de la Tille et de l'Ignon)

28 euros pour les autres (participation aux frais d'envoi)

La cotisation est due pour l'année civile en cours, quel que soit le mois d'adhésion.

Afin de faciliter le travail du trésorier, nous vous demandons de la régler

avant le 1^{er} avril 2024,

par chèque libellé à l'ordre de la **S.H.T.I.**, adressé à :

Jean-Marc Daurelle 11 Rue du Puits Radier 21120 CHAIGNAY

Si vous ne souhaitez pas renouveler votre adhésion, ce que nous regretterions, nous vous prions de retourner cette fiche au trésorier, précisant éventuellement les raisons de votre décision. Merci d'avance.

Vous pouvez aussi nous adresser votre cotisation par un virement, RIB SHTI :

BP BOURGOGNE FRANCHE-COMTE				
Titulaire du compte/Account holder		Ce relevé est destiné à être remis, sur leur demande, à vos créanciers ou débiteurs appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virements, paiements, quittances, etc.).		
ASSOC STE D'HISTOIRE TILLE-IGNON		Son utilisation vous garantit le bon enregistrement des opérations en cause et évite ainsi des réclamations pour erreurs ou retards d'imputation.		
CHEZ M. DAURELLE		This statement is intended for your payees and/or payors when setting up Direct Standing orders, Transfers and Payment. Please use this Bank account state		
11 RUE DU PUIT RADIER		booking transactions. It will help avoiding execution errors which might result		
21120 CHAIGNAY		unnecessary delays.		
Relevé d'identité bancaire / Bank details statement				
IBAN (International Bank Account Number)		BIC (Bank Identification Code)		
FR76 1080 7004 0475 0197 8011 580		CCBPFRRPPDJN		
Code Banque	Code Guichet	N° du compte	Clé RIB	Domiciliation/Paying Bank
10807	00404	75019780115	80	BPBFC IS SUR TILLE

N'oubliez pas le nouveau site de la SHTI : <https://histoire-tille-ignon.fr>

PROGRAMME DES ACTIVITÉS PRÉVUES POUR L'ANNÉE 2024

- Mercredi 7 février : assemblée générale, suivie d'une courte communication sur l'histoire : « Histoire d'écoles à Is-sur-Tille » par René Perrat. Salle de l'Orangerie à Is-sur-Tille à 20 h 00.
- Mercredi 10 avril, conférence de printemps : « Napoléon Bonaparte » par M. Stéphane Hardy. Salle de l'Orangerie à Is-sur-Tille. Stéphane Hardy, 57 ans, 38 ans de service, est sous-officier traditions au sein du 511^e régiment du train à Auxonne. Salle de l'Orangerie à Is-sur-Tille à 20 h 00.
- Samedi 1^{er} juin : La journée visites annuelle est prévue à Langres (Haute-Marne) ; le programme est en cours d'élaboration.
- Samedi 7 septembre : Participation au Forum des associations du canton à la salle des fêtes d'Is-sur-Tille.
- Samedi 12 octobre : Participation à la fête de la truffe à Is-sur-Tille.
- Du mardi 19 au jeudi 21 novembre : Participation au Salon Séniors Salle des Capucins à Is-sur-Tille (sous réserve).
- Mercredi 20 novembre, Conférence d'automne : « Général Charbonnel, qui-êtes-vous ? » par M. René Perrat. Salle de l'Orangerie à Is-sur-Tille à 20 h 00.
- Fin novembre : Distribution du bulletin N°22 - 2024. (Gratuit pour les adhérents).
- Dimanche 1^{er} décembre : Participation au marché de Noël à Is-sur-Tille.

Bienvenue aux nouveaux adhérents 2023 :

Jeannine ANDREOTTI	21120 MARCILLY SUR TILLE
Corinne DEBROSSE	21380 MARSANNAY LE BOIS
Robert KNEIP	21260 CHAZEUIL
Bernard LASSELIN	21380 MARSANNAY LE BOIS
Bernadette MONOT	21000 DIJON
François THOMAS	21260 SELONGEY

Is-sur-Tille, décembre 2023

Madame, Monsieur

J'ai l'honneur de vous convier à la vingtième Assemblée Générale statutaire de la Société d'Histoire Tille-Ignon qui aura lieu, salle de l'Orangerie, à Is sur Tille

Le mercredi 7 février 2024 à 20 h

Si le quorum n'était pas atteint pour permettre à la présente assemblée de délibérer valablement, une seconde assemblée générale serait convoquée même jour, même lieu à 21 h.

ORDRE DU JOUR : (arrêté lors de la dernière réunion du conseil d'administration)

Rapport moral par le président Serge Thozet.

Rapport d'activité par la secrétaire Maryline Huot-Pagny.

Rapport financier par le trésorier Jean-Marc Daurelle.

Rapport du vérificateur aux comptes, Patrick Usquin.

Quitus aux administrateurs.

Élection des membres du Conseil d'administration

Élection du vérificateur aux comptes.

Programme des activités prévues en 2024

Questions diverses.

L'assemblée générale ordinaire sera suivie, d'une courte communication sur le thème :

« Histoire d'écoles à Is-sur-tille » par René Perrat.

Tenir une assemblée générale annuelle est une obligation dictée par la loi de juillet 1901 et par les statuts de l'association (article 1).

Votre présence est vraiment souhaitée, elle est un encouragement pour les membres du conseil d'administration et c'est une occasion de se retrouver tous ensemble. En cas d'empêchement, je vous demande de nous retourner le pouvoir en dernière page, dûment complété.

Cordialement.

Le président Serge Thozet

Nota : Voir fiche à renvoyer en fin de la lettre d'Information.

Compte rendu de l'Assemblée Générale - 2023

L'Assemblée Générale a eu lieu le mercredi 1^{er} février 2023 à 20 heures,
Salle de l'Orangerie à Is-sur-Tille

A/ Le rapport moral du président Serge Thozet.

Mesdames, Messieurs,

Merci de votre présence à l'assemblée générale de la Société d'Histoire Tille-Ignon, c'est stimulant pour les membres du conseil d'administration.

Je remercie M^{elle} Christine Soldati, adjointe de la municipalité d'Is sur Tille pour sa présence.

Vu le nombre d'adhérents présents ou représentés, l'assemblée peut délibérer valablement.

Les effectifs de la Société d'Histoire Tille-Ignon sont en légère hausse cette année 2022. Nous comptons 122 membres adhérents, (8 départs et 13 arrivées), plus 24 membres d'honneur de la COVATI (23 communes + collège). Soit un total de 146 membres.

Enfin une année où nous retrouvons un peu nos anciennes marques, mais pas aussi tranquille que nous ne l'espérions.

Je commencerai par un gros point noir avec l'annulation de la journée sortie prévue en juin à Montbard, faute de participants.

Mais du positif aussi, avec six conférences qui ont pu être réalisées et trois publications éditées : le bulletin annuel n° 20 et les ouvrages « Lucie Cousturier » de Jacques Villand et « L'Église de Marcilly-sur-Tille » de Serge Thozet.

Merci aux auteurs des publications et à ceux des articles du dernier bulletin, notamment à Mesdames Yvonne Boyer et Christine Doutsas, deux nouvelles auteures. Ces auteurs qui nous voudrions de plus en plus nombreux...

B/ Le rapport d'activités 2022 de la secrétaire Maryline Huot-Pagny

Voyons ensemble le détail des activités de la SHTI :

- **La journée-visites prévue** le samedi 11 juin à Montbard a dû être annulée faute de participants.
- **Six conférences dont 3 à Is-sur-Tille :**
 - Le 31 mars, conférence sur le camp américain pour l'association tourisme et culture des retraités de la poste à Dijon, par René Perrat.
 - Le 8 avril après l'A.G., « Georges Serraz (1883-1920), enfance, formation, carrière de peintre et guerre 1914-1918 » par Christian Baujard.
 - Le 30 septembre « Georges Serraz, sculpteur d'art sacré - Ses débuts à Paris dans les années 1920, ses décorations d'église, ses statues monumentales, ses chefs-d'œuvre » par Christian Baujard.
 - Le 22 octobre « La baronnie de Semur-en-Brionnais » par René Perrat ; pour la société d'histoire et d'archéologie du pays de Vergy à Vergy.
 - Le 18 novembre « La pierre d'Is-sur-Tille » Par René Perrat.
 - Le 2 Décembre, « L'embuscade de Vercingétorix, préliminaire au siège d'Alésia sur la Vingeanne... ou autres lieux ? » par Pierre Aymard à la bibliothèque de Marcilly.
- **Les documents et publications :**
 - Le bulletin N° 20-2022 paru en fin d'année,
 - Deux Hors-série : "Lucie Cousturier (1876-1925) peintre ... » par Jacques Villand, paru en janvier et « L'Église de Marcilly-sur-Tille » par Serge Thozet édité en décembre
 - Trois Lettres info N° 52 (juillet), N° 53 (septembre) et N° 54 (décembre)
- **Nous avons été invités à participer à différentes actions à Is-sur-Tille :**
 - Samedi 3 septembre Forum des Associations,
 - Samedi 15 octobre à la fête de la truffe et des papilles,
 - Mercredi 19 octobre au Salon Séniors,
 - Dimanche 4 décembre au marché de Noël.

- **Les visites** : Nous avons aussi participé en relation avec l'office du tourisme, aux visites d'Is-sur-Tille, René Perrat a guidé les visiteurs 5 jeudis pendant l'été, plus une autre visite lors des journées du patrimoine. Mais aussi deux visites guidées sur les vestiges du camp américain, ces dernières en compagnie de Pierre Aymard.

Je n'oublierai pas de citer la visite impromptue d'un couple américain qui, le vendredi 2 septembre est venu voir les vestiges du camp. Ils ont été guidés par Christian Baujard et Pierre Aymard qui ont su se rendre libres ce jour-là, merci à eux.

Le président pour sa part a présenté, en mars, le monument aux morts d'Is-sur-Tille aux élèves de la classe « Défense et Citoyenneté » du collège Paul-Fort d'Is-sur-Tille.

En juin, la SHTI a été invitée par la Fondation Maréchal de Lattre à remettre un prix à un des meilleurs élèves de 3^e en histoire parmi 45 collèges du département. Un ouvrage de la SHTI a été remis à M^{lle} Domitille YEME, de Villecomte, qui était la lauréate du collège Paul-Fort d'Is-sur-Tille.

- **Le conseil d'administration** s'est réuni trois fois, les 21 janvier, 30 mars et 25 août.

C/ Le rapport financier, exercice 2022

Jean-Marc Daurelle nous communique les comptes de 2022.

Recettes 4478,9 € et dépenses 4606,12 €.

Le résultat est légèrement déficitaire de 127,13 €. Cela s'explique, malgré une stabilité des cotisations, par une hausse des frais d'impression d'ouvrage de 392 € et une baisse des ventes pour 464 €. A noter que la subvention de la Covati, de 960 €, n'a été présentée qu'en janvier 2023.

Des dons ont été octroyés par la Covati pour la restauration des églises de Moloy, Marey-sur-Tille et de Marsannay-le Bois (3 x 200 €)

D/ Le rapport du vérificateur aux comptes, exercice 2022

Conformément à la mission qui m'a été confiée, j'ai vérifié les comptes de l'association Société d'histoire Tille-Ignon, dite SHTI, clos le 31 décembre 2022, et qui portaient sur la période du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022.

Le 24 janvier 2023, l'ensemble des pièces nécessaires à l'exécution de mon examen ont été mis à ma disposition par le trésorier M. Jean-Marc Daurelle. Toutes les conditions de contrôles et de vérifications ont été réunies en respectant les principes de diligence généralement admis.

Les livres comptables, les comptes bancaires, les documents et pièces justificatives m'ont été présentés. Les rapprochements de comptes avec les relevés bancaires ont été effectués et j'ai pu vérifier tous les justificatifs que j'ai souhaités, sans trouver aucune anomalie. Le solde en banque est conforme aux extraits de comptes de 11 085,40 € pour le compte courant.

Je n'ai trouvé aucune observation à formuler sur la véracité des comptes qui m'ont été présentés. L'année 2022 se termine sur un solde négatif de 127,13 € qui s'explique sur l'attente de la cotisation de la Covati de 960 €. Les réserves financières (compte courant et compte d'épargne) sont largement suffisantes. Les ventes d'ouvrages sont en baisse et le voyage prévu à Montbard a été annulé faute de participants. Sans aller dans la morosité, les perspectives 2023 sont difficilement prévisibles à cause de la conjoncture inflationniste. Une réflexion pourrait être menée concernant le voyage annuel.

En conséquence, j'adresse mes remerciements à Monsieur Daurelle pour sa disponibilité et sa grande rigueur dans la tenue des comptes.

Vous pouvez donc en toute quiétude accorder le quitus pour cette saine gestion concernant les comptes de l'exercice 2022 tels qu'ils vous sont présentés.

En foi de quoi, j'ai rédigé le présent rapport.

A Til-Chatel, le 30 janvier 2023

M. Patrick USQUIN

Tous les rapports ont été approuvés à l'unanimité. Le vérificateur aux comptes est réélu pour un an. L'assemblée générale a été suivie d'une courte communication sur l'histoire :

« L'improbable destin du Retable de Nicolas Bouesseau », par Jean-Marc Belin.